**VIVRE ENSEMBLE SUR LA COUR**

*Les élèves de l’école Saint-Joseph, aidés de leurs enseignants, ont réfléchi à la qualité du vivre ensemble sur la cour. Deux rencontres « délégués – chef d’établissement », au mois de février, ont permis de remonter les échanges et de faire quelques propositions.*

La cour est organisée autour du « terrain », du « circuit » et enfin d’une zone en herbe.

La cour de l’école est un lieu apprécié par les enfants. Ils s’y sentent plutôt bien. Cependant, certains enfants ont exprimé aussi des choses à améliorer : « Les plus petits se font parfois « renverser », « Des filles jouent, mais elles n’ont pas le droit de tirer. », « Quelques difficultés entre CE et CM pour jouer ensemble », « parfois on souhaiterait faire d’autres jeux que le foot ».

**Le terrain - un lieu très prisé !**

Le terrain est utilisé par beaucoup d’enfants à chaque récréation.

Aujourd’hui, le foot y prend une grande place, il réunit de nombreux enfants, surtout des garçons mais aussi des filles, plutôt des grands.

Ce qui est décidé :

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **LUNDI** | **MARDI** | **JEUDI** | **VENDREDI** |
| **Récréation du matin** | *foot* | *Grand jeu* | *foot* | *Grand jeu* |
| **Récréation du midi****Avant le repas** | *Grand jeu* | *Grand jeu* | *Grand jeu* | *Grand jeu* |
| **Récréation du midi****Après le repas** | *foot* | *foot* | *foot* | *foot* |
| **Récréation de l’après-midi** | *Grand jeu* | *foot* | *Grand jeu* | *foot* |

Grands jeux : béret, épervier, croche décroche, balle aux prisonniers…

La personne qui surveille la cour peut modifier l’emploi du temps à tout moment.

**Les temps de foot**

Ce qui est décidé :

* Mettre à disposition des chasubles pour faire les équipes
* Mettre en place un rôle d’arbitre : il fait les équipes, donne les chasubles, vérifie la bonne mise en place des règles, accueille et dirige les nouveaux joueurs en cours de match…
* Proposer des formations aux arbitres.
* Les ballons en dur sont interdits.

**Le temps des vélos**

* Le matin, les enseignants et ASEM de maternelle sortent les vélos pour la récréation.
* A la fin de la récréation, les vélos sont garés sous le préau.
* A la fin de la récréation, les vélos sont rangés pour la nuit.

**Quelques règles qui permettent d’améliorer la sécurité**

* Pas de jeux mis à disposition le matin de 8h35 à 8h45 (pas de cartes, pas de balles…), c’est un temps où l’on se nettoie les mains, on se dit bonjour, on se réveille…
* Pas de ballon tant que le portail est ouvert (danger si le ballon va sur la route, mais aussi temps de transition avec plus de monde sur la cour).
* Les cerceaux peuvent être utilisés sur l’espace « herbe »
* Les cordes sur l’espace « enrobé »
* On n’abime pas les arbres et les plantations
* On ne monte pas sur les tables
* On demande l’autorisation à l’adulte d’aller aux toilettes.
* Les manteaux non utilisés doivent être posés sur les tables et non par terre.
* Lorsqu’il a plu, la zone « herbe » n’est pas ouverte.

**Les beaux jours**

* Créer des « malles » à thème : coloriage, jeux… à réfléchir !